

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON tenue ce mercredi 15 décembre 2021 à 19h30. Le conseil siégeant en séance extraordinaire au lieu ordinaire des séances à l'édifice de la mairie sous toute précaution de distanciation.

Sont présents et formant quorum Mesdames les conseillères Vivian Beausoleil, Manon Charbonneau et Nicole Gravel ainsi que messieurs les conseillers Alain Prescott, Bruce Boivin et Denis Desroches, siégeant tous sous toutes les précautions de distanciation sous la présidence M. le maire Mario Frigon, ainsi que Stéphanie Marier, dir. générale et greffière-trésorière à titre de secrétaire d'assemblée ayant tous été convoqués par avis de convocation le 8 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR

1-ADOPTION BUDGET 2022

résolution no 2021-12-426

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Desroches

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024 qui s'établissent comme suit :

L'évaluation imposable pour l'année 2022 est de: 372 524 100\$

REVENUS

Imposition local	3 251 873\$
Compensation tenant lieu de taxe	39 634\$
Autres recettes de sources locales	346 251\$
Transferts conditionnels et inconditionnels	272 698\$

Total des revenus avant appropriation	3 910 456\$
+ Affectation de l'excédent non affecté	285 000\$

Total des revenus 4 195 456\$

DÉPENSES

Administration générale	808 593\$
Sécurité publique	585 452\$
Transport routier	957 581\$
Hygiène du milieu	751 107\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	144 273\$
Loisirs et culture	700 551\$
Frais de financement	101 957\$
Remboursement en capital	145 942\$

TOTAL DES DÉPENSES 4 195 456\$

Programme triennal en immobilisations pour 2022-2023-2024

Prévisions pour 2022

- Un projet d'investissement majeur au réseau routier local sur le 5^e rang nord, au courant de l'année 2022 et ce conditionnel à la confirmation de l'aide financière dans le cadre d'un programme en infrastructures routières locales du Ministère des Transports;
- Un projet d'investissement pour la réparation du réseau routier local sur le chemin St-Edmond;
- Aménagement du Parc du Centre multifonctionnel incluant des équipements d'exercices;
- Aménagement du débarcadère sur le rang St-Augustin;
- Amélioration de la salle municipale, changement de vocation dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Prévisions pour 2022-2023-2024

- Aménagement du *corridor récréatif* – piste cyclable;
- Amélioration de la signalisation sur le territoire de la Municipalité;
- Développement du coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon;
- Aménagement d'une « pump track »;
- Entretien du réseau d'aqueduc selon les subventions disponibles (FIMEAU);
- Le conseil municipal continuera avec les ressources disponibles, à participer activement au développement de la Municipalité ainsi que l'entretien de son réseau routier local;

CORRESPONDANCE

Période de questions des membres du conseil et du public :

La séance est levée à 20 h 08

Mario Frigon
Maire

Stéphanie Marier. *dma*
Directrice générale et Greffière-trésorière,

Je, *Mario Frigon*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Frigon